

28/04/2020



En partenariat avec le Palais de Tokyo, l'ADAGP encourage et soutient la création émergente dans les arts urbains. Elle lance la cinquième édition de la Révélation Art Urbain. Candidatures jusqu'au 28 août 2020 à 14h.

Cette Révélation s'adresse aux artistes en art urbain, en début de carrière. Majeurs à la date de l'envoi de la candidature, ils doivent résider ou travailler en Europe, au Royaume Uni et en Suisse, être intervenus récemment dans l'espace public et avoir des œuvres encore visibles.

Le lauréat interviendra au Palais de Tokyo dans le cadre du *Lasco Project* et recevra une dotation de 5 000 euros (2 000 euros de rémunération et 3000 euros pour financer la production de son intervention au Palais de Tokyo). Un portrait du lauréat filmé par Arte sera diffusé sur son site. Le travail du lauréat sera également présenté sur les cimaises de l'ADAGP.

Pour candidater, il suffit d'envoyer **avant le 28 août 2020 à 14h** un dossier de candidature complet, en format pdf, comprenant :

- Le **formulaire de candidature**, rempli et signé, dactylographié, enregistré sous format pdf, en langue française ou anglaise. La fiche est à télécharger sur les sites de l'ADAGP (www.adagp.fr [1]) et du Palais de Tokyo (www.palaisdetokyo.com [2]);

- Un **CV/biographie d'une page** détaillant le parcours du participant, dactylographié, enregistré sous format pdf, en français ou en anglais;

- Une **copie recto-verso d'une pièce d'identité** (carte d'identité, passeport);

- **10 à 15 photographies numériques d'œuvres, datées**, accompagnées, si le candidat le souhaite, de quelques lignes de présentation de chaque œuvre, dactylographiées, en français ou en anglais. Il est recommandé de présenter des œuvres récentes et anciennes afin de permettre au jury de voir l'évolution du travail.

Les dossiers de candidature devront être adressés **uniquement par voie électronique** à l'adresse suivante : revelationarturbain@adagp.fr [3]

>>> [Télécharger le formulaire de candidature](#) [4]

>>> [Lire le règlement](#) [5]

CALENDRIER DE L'APPEL À CANDIDATURE

Lancement de l'appel à candidature : 28 avril 2020

Date limite de candidature : 28 août 2020 14h

Réunion du jury : octobre 2020

Annonce du (de la) lauréat(e) : octobre 2020

Intervention au Palais de Tokyo dans le cadre du Lasco Project, qui se tiendra courant 2021.

Pour en savoir plus sur les partenariats ADAGP, suivez-nous sur les réseaux sociaux:



[Retour à la liste des articles](#) [9]

Links

[1] <http://www.adagp.fr/>

[2] <http://www.palaisdetokyo.com>

[3] <mailto:revelationarturbain@adagp.fr>

[4] https://www.adagp.fr/sites/default/files/formulaire_de_candidature_-_revelation_art_urbain_2020__1.docx

[5] https://www.adagp.fr/sites/default/files/reglement-_revelation_art_urbain_2020.pdf

[6] <https://www.facebook.com/adagp.fr/>

[7] https://www.instagram.com/adagp_/?hl=fr

[8] https://twitter.com/Adagp_

[9] <https://www.adagp.fr/fr/actualites>